



Techniciennes et techniciens en éducation spécialisée

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine. Son mandat est d'organiser les services éducatifs dans les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire, les écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), les écoles de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes. Une équipe de 18 000 employés, dont 8 000 enseignants, mettent leurs compétences à profit pour assurer les services éducatifs auprès de 114 000 élèves, jeunes et adultes.

Vous souhaitez en apprendre davantage sur le quotidien de nos employés? Lisez les [témoignages de nos ambassadeurs](#) !

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) recherche des techniciennes et des techniciens en éducation spécialisée pour occuper des postes ou des remplacements à temps plein et à temps partiel.

Être technicienne ou technicien en éducation spécialisée au CSSDM, c'est

- Être au cœur de la communauté montréalaise
- Travailler au sein d'une équipe dynamique et passionnée
- Participer à des rencontres favorisant le développement professionnel et le réseautage
- Accéder à des formations permettant le développement professionnel
- Bénéficier de salaires et d'avantages enviables* :
 - ✓ Un taux horaire variant de 27,01\$ à 38,87\$/heure, selon l'expérience et les qualifications
 - ✓ Fonds de pension public très intéressant
 - ✓ Assurances collectives
 - ✓ Journées de maladies et pour affaires personnelles au prorata du nombre de journées travaillées
 - ✓ Jusqu'à six semaines de vacances après une année
 - ✓ Rabais pour les employés (activités physiques, transport, téléphonie, lunetterie, informatique, lecture, etc.

*des conditions liées à la convention collective s'appliquent

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine, consulter la [carte des territoires](#).

Rôle et responsabilités

La personne salariée de cette classe d'emploi applique, en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, des techniques et des méthodes d'éducation spécialisée, soit dans le cadre d'un plan d'intervention destiné aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, soit dans le cadre d'un programme destiné aux élèves nécessitant un appui particulier.

Plus particulièrement cette personne est notamment responsable de :

- Participer à l'élaboration et à la rédaction du plan d'intervention et sélectionner des mesures à prendre pour atteindre les objectifs qui y sont déterminés.
- Élaborer et animer des activités éducatives, culturelles, ludiques et sportives visant à développer des habiletés sociales, cognitives, psychomotrices, de communication ou autres.
- Intervenir auprès des élèves en réaction avec leur environnement et leur procurer une relation d'aide.

Lieux de travail possibles :

- [Écoles primaires](#) et [secondaires](#) régulières / avec classes spécialisées
- [École spécialisées](#) à vocation particulière

Qualifications requises - Correspondre à l'un des 8 profils suivants :

Option 1 : Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales dans l'une des disciplines suivantes :

- Techniques d'éducation spécialisée
- Techniques d'intervention en délinquance

Option 2 : Être titulaire d'un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans l'une des trois disciplines suivantes :

- Adaptation scolaire
- Psychoéducation
- Psychoéducation et psychologie

Option 3 : Être titulaire d'un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans l'une des trois disciplines suivantes :

- Psychologie
- Psychologie-sociologie
- Composé d'une majeure en psychologie (60 crédits) et d'une mineure (30 crédits) dans une discipline pertinente à la fonction.

ET détenir au moins six (6) mois d'expérience pertinente, acquise au cours des 5 dernières années.

Option 4 : Être titulaire d'un diplôme universitaire terminal de premier cycle d'une durée de 3 années ET détenir 1 année d'expérience pertinente acquise au cours des 5 dernières années, avec des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), spécifiquement auprès de la clientèle ayant un trouble spectre de l'autisme (TSA) ou trouble du comportement (TC).

Option 5 : Être titulaire d'un diplôme universitaire terminal de premier cycle par cumul, comprenant au minimum deux certificats parmi les suivants ou être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle et de deux certificats parmi les suivants :

- Certificat en intervention psychoéducative
- Certificat en intervention psychosociale
- Certificat en déficience intellectuelle et autisme
- Certificat en animation de groupes
- Certificat en intervention éducative en milieu familial et communautaire
- Certificat d'intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques

Option 6 : Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) OU d'une majeure OU d'une scolarité équivalente à 4 sessions collégiales n'ayant pas nécessairement mené à l'obtention d'un diplôme OU d'une scolarité universitaire équivalente à 60 crédits n'ayant pas nécessairement mené à l'obtention d'un diplôme ET d'un des diplômes suivants :

- AEC en éducation spécialisée
- Certificat en intervention psychoéducative
- Certificat en intervention psychosociale
- Certificat en déficience intellectuelle et autisme
- Certificat en animation de groupes
- Certificat en intervention éducative en milieu familial et communautaire
- Certificat d'intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques

Option 7 mesure temporaire (cette option ne permet pas l'accès aux postes réguliers) * :

Être titulaire d'un des diplômes suivants :

- AEC en éducation spécialisée
- Certificat d'intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques
- OU Être finissant de 1ère année aux programmes décrits aux options 1 et 2.

Option 8 mesure temporaire (cette option ne permet pas l'accès aux postes réguliers) ** :

- Être titulaire d'un diplôme obtenu hors Canada sans reconnaissance du MIFI.

*Ces employés seront considérés comme non qualifiés et ne pourront obtenir de postes réguliers. Leur nom pourra toutefois être inscrit sur la liste de priorité (liste de rappel) afin d'effectuer des remplacements.

**Des conditions s'appliquent.

Veillez noter que pour les diplômes obtenus à l'étranger, afin de valider adéquatement les qualifications requises, [l'évaluation comparative de vos études effectuées hors Québec](#) est impérative et doit être obtenue au moment de postuler. Celle-ci est délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

Par souci de confidentialité, il est important de caviarder les informations personnelles apparaissant sur vos documents de candidature, telles que le code permanent, la date de naissance, etc. Veuillez vous assurer de laisser les informations nominatives, ainsi que les informations de réussite scolaire visibles.

Compétences recherchées

- Appliquer des techniques d'intervention préventives et éducatives
- Communiquer et collaborer avec l'ensemble des intervenants et intervenantes
- Contribuer à assurer un environnement sécuritaire pour l'ensemble des élèves

Rémunération

Taux horaire variant de 27,01 à 38,87\$/heure selon la scolarité et l'expérience.

Les attestations d'expérience pertinentes à la fonction doivent être déposées au plus tard 30 jours suivant l'entrée en fonction pour que l'ajustement salarial soit rétroactif. Ces attestations doivent comporter les informations suivantes : fonction exercée, date de début et date de fin, nombre d'heures travaillées, nom de l'employeur, adresse et signature de ce dernier. Les attestations d'expérience seront analysées par le Bureau de la dotation.

Autres informations

- **Date d'entrée en fonction** : dès que possible

Pour postuler

Cliquez ici pour vous joindre à nous et faire LA différence :

<https://atlas.workland.com/work/40689/techniciennes-et-techniciens-en-education-specialisee?source=AMEQ>

Le CSSDM remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, veuillez noter que l'équipe du recrutement ne communiquera qu'avec les personnes présélectionnées pour la suite du processus, et ce, en fonction des besoins que présente le CSSDM.

Le CSSDM s'est doté d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Le personnel du CSSDM est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSDM, d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).